



LOGEMENT

Enquête annuelle de l'observatoire des loyers

La CASA, partenaire de l'ADIL 06, se fait son relais pour l'enquête annuelle de l'observatoire des loyers.

Publié le 11 avril 2023

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement dans les Alpes-Maritimes ?

Vous louez en direct, sans passer par une agence ? Nous avons besoin de votre aide.

Pourquoi faire ?

Pour connaître les loyers pratiqués dans le département, adapter les politiques de l'habitat et informer le public

Comment participer ?

Inscrivez-vous pour mail à info@adilo6.org ou sur le site <https://observatoire-des-loyers-06.org> : un enquêteur vous contactera par téléphone.

Les questions portent sur le logement, sa localisation, son occupation, le loyer et les charges. L'enquête dure 10 min.